



Conditions générales de vente

Réservation : La réservation devient effective uniquement après l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de ventes lors de la réservation en ligne

Pour réserver un mobil home : versement de 25 % du montant total de la location + frais de dossier + garantie assurance annulation (facultative). Pas de frais de dossiers pour les formules week-end

Pour réserver un emplacement : versement de 60 euros + frais de réservation + assurance annulation ((facultative)

La réservation est nominative. Et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Les mineurs non accompagnés par leurs parents ne sont pas admis. La direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué (6 personnes pour emplacement nu et 4 à 6 personnes selon le type du locatif).

Arrivée : les emplacements **camping** sont disponibles à **15 h00** le jour de votre arrivée. Les **locations mobil-home** pourront être occupées à **partir de 16 h 00** le jour de votre arrivée.

Arrivée retardée-Départ anticipé : Le gestionnaire du camping doit être avisé par écrit (email ou courrier) de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location d'emplacement ou locatif. Sans nouvelles de votre part 24 heures après la date d'arrivée prévue, il se réserve le droit de disposer de l'emplacement prévu

Il n'y aura aucun remboursement, ni aucune réduction dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé qu'elles qu'en soient les raisons. Le règlement de la totalité du séjour réservé est dû en intégrité au camping.

Annulation : Toute annulation devra être justifiée et notifiée par courrier (LRAR) Il vous sera retenu, ou vous restera à régler en plus des frais de réservation et assurance annulation :

-un montant égal à 25 % du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

-Un montant égal à 100 % du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.

Garantie Assurance Annulation : Le camping vous propose une assurance annulation et interruption de séjour dans votre contrat de location.de l'emplacement ou locatif Notre partenaire s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance **Campez Couvert**.

L'assurance annulation et interruption rembourse l'intégralité des sommes versées avant l'arrivée du séjour et le montant du séjour non utilisé en cas de retour prématuré. Les conditions générales d'annulation complètes sont consultables sur notre site ou en ligne www.campez-couvert.com

Départ :

-les emplacements **camping** devront être libres le jour prévu du départ à **12 h 00**

-les **locations** devront être libres le jour prévu du départ avant **10 h 00**.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur

Paiement : sont acceptés les mandants, les chèques bancaires, les chèques vacances ANCV et la carte bancaire

Le solde du séjour est à régler dans les conditions suivantes :

-**camping caravanning** : la facture doit être soldée la veille du départ aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

-**location** : Le solde de la location et la caution devront être réglés **30 jours avant votre arrivée au camping**. Si vous réserver moins de 30 jours avant votre arrivée, le séjour devra être réglé en totalité à la réservation

Nous vous rappelons que la caution n'est pas encaissée, mais demandée avant votre séjour, afin de faciliter les admissions.

Le solde, une fois réglé, vous recevrez ensuite la facture acquittée.

Caution : pour la **location mobil-home** une **caution de 300 €** est demandée (**230 €** pour couvrir toute dégradation ou disparition de matériel et **70 €** pour couvrir les frais de ménage en fin de séjour) et restituée si le logement est laissé dans le même état de propreté qu'à l'arrivée. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires, donnera lieu à une remise en état immédiate au frais du locataire

L'état des lieux se fera après votre départ par l'équipe de nettoyage **Nous vous rappelons que la caution n'est pas encaissée et sera détruite sous quinzaine au plus tard après votre départ (vous recevrez un mail de confirmation de destruction).**

Piscine : Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. La piscine est exclusivement réservée à notre clientèle. **Les shorts de bain sont strictement interdits dans la piscine**, le port du maillot de bain est obligatoire. Il est formellement interdit de boire manger ou fumer dans l'enceinte de la piscine.

Invités : Ils devront être déclarés à la réception et devront s'acquitter du tarif en vigueur. Le camping Grand Air se réserve le droit de refuser l'entrée à qui que ce soit.

Animaux : les animaux domestiques sont acceptés sur le site (les chiens de catégorie 1 et 2 strictement interdits) . Ils ne doivent en aucun cas être enfermés ou laissés seuls ou aux abords de l'emplacement ou du locatif. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués, vaccinés. Le carnet de vaccination est obligatoire et vous sera demandé à votre arrivée.

Assurance : Il appartient au locataire d'être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. ... et en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du locataire.

Feux : les feux au sol, les feux d'artifices et les pétards sont strictement interdits. **Les barbecues bois et charbon sont interdits**. Seuls les barbecues au gaz ou électriques sont autorisés.

Droit à l'image : Nous pouvons être amenés à vous photographier ainsi que votre famille pour des besoins publicitaires de notre camping. Si vous ne le souhaitez pas, il faudra nous le notifier à votre arrivée sur le site.

Règlement intérieur : le règlement intérieur est affiché à l'accueil. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenu de le respecter. En cas d'infraction au règlement intérieur la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser sans préavis.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location.

Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »